broyage, et mieux encore après le peignage, le bon lin a du brillant et de l'éclat; 4° suivant la manière dont il a été récolté et roui, il possède les couleurs indiquées dans le tableau suivant.

ROUISSAGE	LIN RÉCOLTÉ LONG-TEMPS AVANT LA MATURITÉ DES SEMENCES.	LIN RÉCOLTÉ QUAND LES SEMENCES ONT PRESQUE ATTEINT LEUR MATURITÉ.
Par le rorage.	Gris jaunâtre.	Gris argenté.
Par le rouissage à l'eau.	Jaune pâle.	Jaune grisâtre-clair.

Un *lin mal roui* se reconnaît 1° quand il *n'est pas assez roui*, à ce qu'une portion seulement des fils se détache de la tige, l'autre portion adhérant encore si fortement au bois qu'ils se rompent plutôt que de céder; 2° *quand il est trop roui*, en ce que les fils se détachent très aisément, mais inégalement entre eux et se brisent au moindre effort; 3° en ce que le lin trop ou trop peu roui, malgré le travail prolongé de la broye et du peigne, n'acquiert jamais un éclat pur, mais conserve un aspect terne; ses couleurs, qui par le rorage se rapprochent du gris, et par le rouissage à l'eau du jaune, deviennent mates et pâlissent quand le rouissage n'a pas été suffisant et se rembrunissent quand il a été trop prolongé, en passant même au noir vers les extrémités.

Le *lin récolté trop tard* ou desséché par le soleil, soit sur pied, soit sur le pré, a une couleur jaune-rougeâtre ou brun-rouge.

§ II. — Des procédés autres que le rouissage.

On a proposé un grand nombre de procédés autres que le rouissage et le rorage pour préparer le chanvre et le lin, mais aucun d'eux n'a eu de succès. C'est ainsi qu'on a fait macérer le lin pendant un certain temps dans de *l'eau bouillante tenant* en dissolution une petite quantité de *savon* ou de *lessive caustique*. Par ce moyen on obtient assez bien la séparation de la chenevotte et une filasse fine et facile à blanchir, mais le fil qu'on en tire est sans consistance, sans force, et n'atteint jamais au filage un haut numéro. La *vapeur d'eau* dont on s'est servi en Allemagne pour dissoudre le principe gommo-résineux n'a pas réussi; la chaleur élevée de la vapeur paraît attaquer fortement la filasse, lui enlever en partie sa ténacité et ternir son éclat; les fils et les toiles qu'on fabrique avec cette filasse sont cotonneux, et s'élèvent promptement. Enfin on a proposé de substituer à l'opération toute chimique du rouissage *l'action des machines;* cette innovation n'a pas encore été généralement accueillie dans la pratique, et nous reviendrons plus loin sur ce mode de préparation.

Sect. II. — *Du hâlage, broyage, peignage, espadage,* etc., *du lin.*

§ Ier. — Du hâlage.

Quelque sec que paraisse le lin quand on le rentre dans les greniers, ou après plusieurs mois de séjour dans les granges, il ne l'est point encore suffisamment pour que le bois ou chenevotte se rompe avec netteté, pour que la couche fibreuse s'en détache entièrement et que les fibres elles-mêmes se séparent entre elles avec facilité. Pour lui donner le degré de siccité nécessaire aux manipulations qu'il va subir, il faut le *hâler*, c'est-à-dire l'exposer à une chaleur qui lui enlève la plus grande partie de son eau de végétation.

On hâle le lin de différentes manières; au soleil, dans des fours, sur la touraille des brasseurs ou dans un hâloir.

Pour *hâler le lin au soleil* on le sort du grenier et on expose les bottes pendant 2 ou 3 jours à l'air libre; au bout de ce temps on délie les javelles et on étale les tiges debout au soleil, par un jour pur et chaud, dans un endroit propre et sec soit le long des murs, des maisons, des haies, soit en les soutenant avec des gaules ou des ramilles. Chaque soir on l'enlève pour qu'il ne soit pas mouillé par la rosée et on le serre dans un lieu bien sec. Au bout de 6 à 8 jours de beau temps le lin est propre à être broyé. Le hâlage au soleil, surtout pour les lins qui sont déjà anciens, est le plus avantageux et le plus économique; il donne constamment une filasse plus forte et plus douce que par les autres procédés et n'expose pas au danger des incendies.

On *hâle le lin dans des fours, sur la touraille ou dans un hâloir*, quand on ne veut pas attendre les beaux jours et qu'on veut le broyer l'hiver ou quand le temps est pluvieux, couvert et froid. Les pauvres gens introduisent leur lin réuni en bottes dans un four à boulanger dont on vient de retirer le pain; d'autres cultivateurs ont des fours construits exprès qu'ils font chauffer comme les précédens, et dans lesquels ils placent leur lin. Dans les pays où l'on fabrique la bière, le lin est étalé et séché sur la touraille des brasseurs, et dans ceux où on cultive cette plante en grand, on se sert d'un hâloir pour cet objet. Le *hâloir* est un hangar ou une pièce isolée de tout bâtiment, ou enfin une caverne, qu'on trouve si fréquemment dans les pays montagneux. Dans cette pièce on forme à environ 4 pi. du sol un grillage en bois sur lequel on étend le lin; dessous on allume du feu avec de la chenevotte et on l'entretient avec prudence pour que le lin sèche également partout et ne s'enflamme pas. Lorsqu'il est parvenu au degré de dessiccation convenable, on l'enlève et on le livre aux broyeuses.

Ces derniers modes de hâlage *sont très préjudiciables au lin*. D'abord, dans les fours de boulangers dont on vient de retirer le pain, la température qui est de 80 à 100° C. et plus, est beaucoup trop élevée; le lin surpris par ce degré de chaleur sèche qui est suffisante pour décomposer certaines matières végétales, roussit et s'altère; la matière gommo-résineuse qui enveloppe encore ses fils, au lieu de se dessécher, pour être ensuite enlevée en poussière, se fond, et en refroidissant agglutine de nouveau les fils, qu'il devient impossible de séparer au broyage. L'humidité du lin réduite en vapeur n'ayant pas d'issue, retombe par le refroidissement sur les tiges qui redeviennent molles et flexibles, enfin la